



TARIFS DES PENSIONS 2026

Mon Resto & co région Centre Val de Loire

Dès la rentrée scolaire de septembre, les familles recevront le **Code ENT de leur enfant** afin de se connecter sur **NETOCENTRE et de créer un dossier sur « Mon Resto&co »**.

Après la démarche à suivre, la consultation du tarif sera appliqué en fonction du revenu fiscal de référence N-1 du foyer. Ainsi la bonne tranche de tarification sera validée pour l'année scolaire.

Les tarifs des pensions sont susceptibles d'être modifiés en septembre 2026 pour l'année scolaire 2026-2027.

Nouvelle tarification sociale – Restauration et Hébergement scolaire :

Tranche 1 (revenu annuel du foyer inférieur à 10500 €)

Tranche 2 (revenu annuel du foyer inférieur à 17000 €)

Tranche 3 (revenu annuel du foyer inférieur à 28000 €)

Tranche 4 (revenu annuel du foyer supérieur à 28000 €)

ELEVE INTERNE 5 JOURS : (obligation de déjeuner le mercredi midi)

T1 : 1436,40 €

T2 : 1668,60 €

T3 : 1807,20 €

T4 : 2012,40 €

auquel se rajoute 60 € de frais annexes en début d'année

ELEVE INTERNE 4 JOURS :

T1 : 1149,12 €

T2 : 1334,88 €

T3 : 1445,76 €

T4 : 1609,92 €

auquel se rajoute 60 € de frais annexes en début d'année

ELEVE DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS :

T1 : 612 €

T2 : 747 €

T3 : 819 €

T4 : 927 €

auquel se rajoute 60 € de frais annexes en début d'année

ELEVE DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS : (l'élève ne déjeune jamais le mercredi)

T1 : 489,60 €

T2 : 597,60 €

T3 : 655,20 €

T4 : 741 €

auquel se rajoute 60 € de frais annexes en début d'année